



## ARRETE N° 2025/04/002

### Acte de nomination des mandataires de la régie de recettes « CCAS »

Le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Zacharie,

**Vu** la décision du Conseil d'administration n° 001/04/2025 en date du 15 avril 2025 instituant la régie de recettes du CCAS de la commune de Saint-Zacharie ;

**Vu** l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 9 avril 2025 portant sur le présent arrêté ;

**Vu** l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 29 avril 2025 ;

**Vu** l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 29 avril 2025 ;

### ARRETE

**Article 1 :** Sont nommées mandataires de la régie de recettes du CCAS :

- Mme Carole ESPOSITO
- Mme Chantal ARNAUD
- Mme Colette CONTRI
- Mme Carine KADRI
- Mme Isabelle GUILLUT

avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de la régie, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire Carole ROYER.

**Article 2 :** Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal. Elles doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

**Article 3 :** Les mandataires sont tenues d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements.

**Article 4 :** M. le Président du CCAS est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Zacharie, le 29 avril 2025

Le Maire, Président du CCAS

Jean-Jacques COULOMB

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025

ID : 083-268302833-20250429-202504002-AR



**Le régisseur titulaire,  
ROYER Carole**  
« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

**Le mandataire suppléant,  
MADALA Valérie**  
« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation.*

**Les mandataires « Vu pour acceptation »**

<b>ESPOSITO Carole</b> <i>Vu pour acceptation</i> 	<b>ARNAUD Chantal</b> <i>Vu pour acceptation</i> 	<b>CONTRI Colette</b> 
<b>KADRI Carine</b> <i>"Vu pour acceptation"</i> 	<b>GUILLOT Isabelle</b> <i>"Vu pour acceptation"</i> 	<i>"Vu pour acceptation"</i>